



Micro-crèche « Ô Pays des merveilles »

V. février 2024

PROJET D'ETABLISSEMENT

Établi conformément aux dispositions de l'article R2324-29 du code de la santé publique.

SOMMAIRE

I. LE PROJET D'ACCUEIL.....	4
I.1 LES PRESTATIONS D'ACCUEIL :.....	4
I.1.1 CAPACITÉ D'ACCUEIL :.....	4
I.1.2 LES DIFFÉRENTS TYPES D'ACCUEIL :*	4
<i>L'accueil régulier</i> :.....	4
<i>L'accueil en surnombre</i> :.....	4
I.2 LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR L'ACCUEIL D'ENFANTS ATTEINTS D'UN HANDICAP OU D'UNE MALADIE CHRONIQUE :.....	5
I.3 L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE :.....	6
I.3.1 L'ÉQUIPE DE PROFESSIONNELLES :.....	6
I.3.2 LES STAGIAIRES :.....	7
I.4 ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES :.....	7
I.5 ACTIONS DE FORMATION :.....	8
II. LE PROJET ÉDUCATIF.....	9
II.1 L'ACCUEIL QUOTIDIEN PERSONNALISÉ :.....	10
II.1.1 LE MATIN :.....	10
II.1.2 LE SOIR :.....	11
II.2 LA FAMILIARISATION DE L'ENFANT :.....	11
II.2.1 LA PÉRIODE DE FAMILIARISATION :.....	11
II.2.2 LE DÉROULEMENT DE LA FAMILIARISATION :.....	11
II.3 LE SOIN :.....	12
II.3.1 LE REPAS :.....	13
<i>Chez le bébé</i> :.....	13
<i>Plus grand</i> :.....	13
<i>Lorsque l'enfant grandit</i> :.....	13
II.3.2 LE SOMMEIL :.....	14
<i>Les locaux</i> :.....	14
<i>Les enfants</i> :.....	15
II.3.3 LE CHANGE ET L'ACQUISITION DE LA PROPRETÉ :.....	15
<i>Les bébés</i> :.....	15
<i>Les « plus grands »</i> :.....	15
II.4 LES ACTIVITÉS D'ÉVEIL, DE DÉCOUVERTE, ET D'ÉVEIL DES SENS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT :.....	16
II.4.1 L'ÉVEIL :.....	16
<i>le bébé</i> :.....	17
<i>de 0 à 3 mois</i> :.....	17
<i>de 3 à 6 mois</i> :.....	18
<i>de 6 mois à 9 mois</i> :.....	18
<i>de 9 à 12 mois</i> :.....	19
<i>de 12 à 18 mois</i> :.....	19
<i>de 18 à 24 mois</i> :.....	20
<i>de 24 à 36 mois</i> :.....	20
II.4.2 LE DÉVELOPPEMENT :.....	21

II.5 LE BIEN-ÊTRE :	22
II.5.1 RÔLE ET PLACE DU PROFESSIONNEL :.....	22
<i>Envers le bébé :</i>	22
<i>Entre 7 mois et 1 an :</i>	23
<i>Vers 1 an :</i>	23
<i>A partir de 18 mois jusqu'à 3 ans :</i>	23
II.5.2 SÉCURITÉ PHYSIQUE :.....	24
II.5.3 RESPECT DU RYTHME DE L'ENFANT ET ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE :.....	24
II.6 ÉVEIL ARTISTIQUE ET CULTUREL :	25
II.7 ÉGALITÉ ENTRE FILLES ET GARÇONS :	25
II.8 SOCIABILITÉ ET RESPECT DES UNS ENVERS LES AUTRES :	25

III. LE PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE.....27

III .1 L'INTÉGRATION SOCIALE :	27
III.2 L'INTÉGRATION DES FAMILLES :	27
III.3 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :	29
III.3.1 POUR LES REPAS :.....	29
III.3.2 POUR L'ENTRETIEN :.....	30
III.3.3 POUR LES DÉCHETS :.....	30
III.3.4 POUR LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL :.....	30
III.3 LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ :	30

I. LE PROJET D'ACCUEIL

I.1 Les prestations d'accueil :

I.1.1 Capacité d'accueil :

La micro-crèche accueille des enfants de 10 semaines à 4 ans en accueil régulier.

L'agrément autorisé est de 10 places, avec une capacité d'accueil en surnombre limitée à 12¹.

I.1.2 Les différents types d'accueil :*

- **L'accueil régulier** :

Il est défini par un contrat signé entre la gestionnaire de la micro-crèche et la famille, où sont mentionnés les horaires d'accueil, le nombre de jours par semaine et de semaines pour l'année.

Les parents peuvent choisir entre 5 forfaits différents, de 1 à 5 jours par semaine.

- **L'accueil en surnombre²** :

La crèche peut accueillir des enfants en surnombre, dans la limite de 115 % de la capacité d'accueil autorisée.

Les équipements matériels de la crèche sont suffisants pour permettre l'accueil de 12 enfants en même temps, mais il peut dans ce cas s'avérer nécessaire de requérir la présence d'une professionnelle supplémentaire de l'équipe. Ce rappel peut s'imposer afin de respecter le taux d'encadrement par enfant, ou pour répondre aux besoins de chaque enfant (âge de l'enfant, adaptabilité, degré d'autonomie, encadrement des repas) dans le calme et la bienveillance.

1 : Art. R.2324-46 et R.2324-27 du code de la santé publique

2 : Arrêté du 8 octobre 2021 relatif aux modalités d'organisation de l'accueil en surnombre en établissement et service d'accueil du jeune enfant

I.2 Les dispositions particulières pour l'accueil d'enfants atteints d'un handicap ou d'une maladie chronique :

Dans notre petite structure, il est question de l'accueil de tous et de la richesse de la diversité. Nous partageons la conviction que chacun doit pouvoir trouver sa place quelle que soit sa situation. C'est en identifiant les différences que l'on apprend à vivre ensemble, ce n'est pas en les cachant.

La crèche est un lieu de vie sociale qui peut tout à fait s'adapter à l'accueil d'un enfant « différent » afin de lui permettre de s'épanouir et de grandir le plus harmonieusement possible.

Nos locaux sont construits selon les normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Si besoin, nous sommes dans la capacité de mobiliser une professionnelle supplémentaire afin d'encadrer au mieux un enfant présentant un handicap et ainsi l'accompagner, ainsi que sa famille, dans une démarche inclusive.

Une animatrice petite enfance est formée au langage des signes français.

L'infirmière de la structure, référente santé et accueil inclusif en concertation avec la référente technique, veille à la mise en place de toutes les mesures nécessaires à l'inclusion des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique. Elle favorise l'accompagnement de l'enfant et de sa famille à travers des temps d'échange avec les parents. Il est primordial de prendre le temps et d'être à l'écoute des besoins pour instaurer un climat de confiance et gérer au mieux le handicap.

Un plan d'accueil individualisé (PAI) est mis en place si besoin, avec les parents et l'équipe pluridisciplinaire qui s'occupe et connaît l'enfant.

Le personnel de la micro-crèche est formé aux besoins des enfants auxquels il peut avoir à faire face tous les jours dans l'exercice de ses fonctions.

Nous travaillons avec le centre d'aide médico-social précoce (CAMSP) qui oriente certaines familles sur la structure, ainsi qu'avec les professionnels assurant le suivi médical et paramédical des enfants.

L'équipe est quotidiennement vigilante au développement de l'enfant.

Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans la collectivité, c'est utiliser la diversité pour familiariser les enfants avec les notions de respect, d'altérité et de diversité.

I.3 L'équipe pluridisciplinaire :

I.3.1 L'équipe de professionnelles :

Il s'agit de l'équipe d'encadrement des enfants, laquelle comprend conformément aux dispositions du Code de la santé publique, des personnels diplômés d'un métier de la petite enfance (diplôme d'EJE et CAP AEPE).

L'équipe est composée d'une référente technique, éducatrice de jeunes enfants (EJE), et de 4 personnels d'encadrement, accompagnants éducatifs petite enfance (AEPE) encadrés par la référente technique.

A cet effectif s'adjoint ponctuellement la gestionnaire, infirmière diplômée d'État, soit pour faire face à un besoin de personnel, soit en qualité de référente santé et accueil inclusif.

Chargée de l'accueil et de l'animation, l'équipe assure une présence continue auprès des enfants afin de leur assurer le bien-être physique et psychologique dont ils ont besoin.

L'équipe veille d'autre part à l'application d'un certain nombre de règles prévues dans le projet pédagogique :

- respect de l'individualité de chaque enfant ;
- réponse aux demandes des parents en matière d'écoute et de conseils ;
- participation à l'aménagement de l'espace de vie afin de le rendre le plus adapté possible ;
- respect des règles d'hygiène, de propreté et de sécurité des enfants ;
- éveil de l'enfant et confort affectif et psychique en proposant des activités adaptées ;
- contribution à la découverte du monde extérieur par l'enfant ;

Les aides éducatrices petite enfance :

- accueillent les enfants tout en établissant des relations de confiance avec les parents ;
- mettent en œuvre des projets d'éveil ;
- aident l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie ;
- assurent les soins quotidiens ;
- veillent au bien être physique et affectif ;
- nettoient et désinfectent le matériel et les locaux ;
- participent à l'évaluation et au réajustement du projet pédagogique ;
- sont capables de rendre compte à la référente technique et/ou la gestionnaire.

Les missions éducatives et pédagogiques de l'éducatrice jeunes enfants sont expliquées dans l'annexe jointe.

En l'absence du référent technique, le personnel encadrant est l'interlocuteur des parents des enfants présents dans la structure.

Le personnel est tenu à l'obligation de discrétion. Il est soumis aux vaccinations obligatoires et est titulaire de compétences secouristes (Premiers secours civiques de niveau 1 (PSC 1)) régulièrement remises à niveau.

I.3.2 Les stagiaires :

Des stagiaires sont occasionnellement accueillis, notamment dans le cadre de leur formation petite enfance (CAP AEPE) ou de la découverte des métiers de la petite enfance (stages de 3^e) et dans le respect du projet d'établissement.

Afin de concilier la qualité d'accueil des stagiaires et le bon fonctionnement de la structure, seul un stagiaire est en mesure d'être accueilli sur chaque période de stage.

S'agissant des stagiaires en formation aux métiers de la petite enfance, afin de les encadrer au mieux et de les intégrer progressivement au groupe d'enfants, l'équipe travaille de la façon suivante :

- un rendez vous préalable au stage est systématiquement fixé afin de communiquer sur les objectifs de la (du) stagiaire, répondre à ses questions et expliquer le fonctionnement et les attentes de la structure ;
- le 1^{er} jour de stage est un jour d'observation et de présentation aux familles ainsi qu'aux enfants ;
- la 1^{ère} semaine est consacrée à intégrer le stagiaire au groupe d'enfants, au respect des rituels journaliers, aux conseils et consignes. Il n'est pas autorisé à porter les enfants tant que l'équipe ne le juge pas apte ;
- l'équipe veille aux initiatives prises par le stagiaire.
- des bilans réguliers sont effectués avec le tuteur de stage en lien avec l'école.

I.4 Analyse des pratiques professionnelles :

L'analyse des pratiques professionnelles permet aux membres de l'équipe de :

- mieux appréhender leur travail, leurs relations et leurs activités professionnelles ;
- se perfectionner ;
- redonner du sens à leur travail.

Ainsi, parce que travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger, et conformément aux dispositions du code de la santé publique, une psychologue intervient a minima 2 heures par trimestre dans la structure, en dehors du temps d'accueil des enfants.

Toutefois si une situation particulière, au sein de l'équipe nécessitait son intervention au-delà de ces 2 heures, elle interviendrait sur demande de la gestionnaire.

Lors de ces séquences, chaque membre de l'équipe est libre d'exprimer ses difficultés relationnelles et / ou psychiques soit avec les enfants, soit avec les parents, ou avec les autres membres de l'équipe. Ces analyses permettent d'appréhender différemment une situation difficile au sein de la structure .

I.5 Actions de formation :

Afin d'être en permanence dans l'évolution, les professionnelles de l'équipe suivent régulièrement des formations dans différents domaines. Elles se déroulent soit à l'extérieur de la structure, soit au sein de celle-ci et dans ce cas toujours en dehors des périodes d'accueil des enfants.

Ces formations concernent notamment les domaines suivants :

- éveil musical ;
- handicap avec la campagne « agir tôt » du centre d'aide médico-social précoce (CAMSP) du Tarn, en mutualisation avec une autre structure ;
- sensibilisation au repérage des troubles de l'audition avec le CAMSP auditif ;
- prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) avec l'institut national de recherche et de sécurité (INRS) ;
- secourisme (remise à niveau en premiers secours civiques niveau 1 (PSC1)) ;
- définition et analyse d'éventuelles douces violences ;
- groupes d'analyse des pratiques professionnelles (GAP), pour l'équipe de professionnelles et pour la gestionnaire et référente technique en mutualisation avec une autre micro-crèche.

II. LE PROJET ÉDUCATIF

Le petit nombre d'enfants accueillis dans notre micro-crèche permet la prise en charge de chacun d'eux en tant qu'individu à part entière :

- avec son histoire de vie familiale, culturelle ;
- avec son potentiel (rythme, besoins, compétences, possibilités, rituels) ;
- selon son propre caractère, son tempérament, son degré de compréhension et d'acquisition.

Parce que les premières années de la vie de l'enfant sont les plus importantes (années formatrices et déterminantes pour le développement émotionnel et intellectuel), il s'agit avant tout pour l'équipe de préserver le bien-être de l'enfant afin qu'il puisse s'épanouir pleinement dans ce lieu collectif différent de la cellule familiale.

Ainsi, le projet éducatif se fonde sur 4 objectifs fondamentaux :

1. permettre à tous les enfants de s'épanouir pleinement, naturellement et librement, tout en étant entouré affectivement ;
2. permettre aux enfants d'acquérir un bon développement de leur propre personnalité et une bonne confiance en soi ;
3. accompagner l'enfant vers l'autonomie ;
4. apprendre à vivre ensemble dans la diversité : petits, grands et porteurs de handicaps.

Pour atteindre ces objectifs, notre pratique éducative s'articule autour des principes suivants :

- adaptation et accueil personnalisé de l'enfant et de ses parents ;
- satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant tout en respectant le rythme de vie et l'autonomie de chacun : repas, sommeil, jeu, propreté, besoin de rester seul ou d'être câliné, communication ;
- pratique d'activités d'éveil et de découverte pour le développement moteur, psychologique, affectif de l'enfant ainsi que l'éveil des sens ;
- accompagnement de l'enfant vers l'autonomie ;
- apprentissage de la vie en collectivité et respect des uns envers les autres ; intégration possible au sein de la structure d'enfant(s) porteur(s) de handicap ;
- encadrement bienveillant ;
- rôle et place du professionnel.

II.1 L'accueil quotidien personnalisé :

Accueillir est une attitude qui implique ouverture, tolérance et sensibilité envers l'autre, une reconnaissance et le respect de l'autre, de sa différence, de ses besoins et désirs.

La manière dont se passe la séparation enfant / parent retentit souvent sur le déroulement de la journée. Par conséquent, les parents sont accueillis dans le lieu de vie dans une ambiance calme et sereine et dans un climat de confiance, par une écoute attentive (sans juger) afin de favoriser le dialogue ; ce temps d'accueil est essentiel pour l'échange entre l'équipe et les parents.

L'enfant a besoin d'instaurer chaque jour un rituel qui lui permet de prendre ses repères et lui procure un sentiment de sécurité ; il a besoin également de la présence attentive et accompagnante de l'adulte pour faciliter ce moment de séparation.

II.1.1 Le matin :

L'éducatrice qui accueille l'enfant doit avoir une attitude avenante, souriante et nommer l'enfant. Elle recueille les informations du vécu de la maison :

- comment a-t-il dormi ?
- quand a-t-il pris son dernier biberon ?
- comment s'est passée la soirée ou le week-end ?

ceci, afin de créer une continuité et une cohérence dans l'accueil de l'enfant. Ces transmissions sont orales et / ou écrites (carnet de bord).

L'éducatrice veille à sécuriser l'enfant, lui parler, le rassurer tout en étant à l'écoute de ses désirs et de ses besoins : elle l'accompagne lors de la séparation en verbalisant le départ de ses parents ; elle va accepter ses pleurs, sa colère, ses émotions, le prendre dans ses bras et tout doucement lui demander ce qu'il a envie de faire aujourd'hui ou accepter qu'il ne fasse « rien ».

Il est important d'accueillir l'enfant avec ses particularités : certains arrivent avec leur doudou, sucette ou autre objet transitionnel imprégné de l'odeur de leur mère qu'il est important de leur laisser au moment de la séparation ; cet objet rassure, apaise et sécurise l'enfant. L'équipe permet à l'enfant d'arriver en douceur, en lui laissant le temps nécessaire pour s'approprier le lieu, avancer à petits pas, observer, et en le laissant vivre ce qu'il a à vivre.

Du **coté du parent**, il est nécessaire de prendre le temps de transmettre les informations à l'équipe qui accueille, mais il ne faut pas non plus éterniser ce temps de séparation. Dire au revoir à son enfant est indispensable, même si celui-ci doit manifester son mécontentement.

II.1.2 Le soir :

Après avoir laissé le temps au parent de découvrir son enfant, et à l'enfant de quitter ses copains et son jeu, la professionnelle restitue avec discrétion le vécu de l'enfant tout en le valorisant (alimentation, sommeil, selles, activités...), qu'elle aura pris soin de noter dans le carnet de bord.

La professionnelle prendra le temps d'apporter aux parents les réponses à leurs questions spécifiques.

II.2 La familiarisation de l'enfant :

II.2.1 La période de familiarisation :

La période de familiarisation, étape clé de l'accueil d'un enfant dans une structure collective, va lui permettre de prendre ses repères en termes de lieu, de temps, et de personnes. Il s'agit, sur plusieurs jours, de rencontrer et connaître les personnes qui vont prendre soin de lui en l'absence de ses parents, puis de partir à la découverte progressive des locaux avant sa rentrée effective en collectivité.

Afin que la séparation soit vécue le mieux possible par l'enfant et ses parents, il est primordial de ne pas négliger cette étape qui permet à l'équipe de connaître les habitudes de vie de l'enfant ainsi que les habitudes de vie des parents avec leur enfant.

En faisant découvrir aux parents l'établissement et les personnes qui vont s'occuper de leur enfant, nous espérons créer un véritable climat de confiance car un parent qui amène son enfant en toute confiance à la crèche met aussi ce dernier en confiance face à ce nouvel environnement.

II.2.2 Le déroulement de la familiarisation :

En général, la familiarisation s'étale sur une à deux semaines. Une familiarisation trop longue n'est pas souhaitable car elle risque d'entretenir les difficultés relatives à la séparation d'un parent et de son enfant. Une familiarisation trop courte peut entraver la relation de confiance que les professionnels de la crèche essaient d'établir avec les parents. Mais les règles doivent rester souples car pour certaines familles il faut plus de temps, et pour d'autres, impératifs professionnels et imprévus de dernière minute peuvent forcer à réduire le temps de l'adaptation.

La familiarisation commence par **la visite de la crèche** par les parents (si cela n'a pas déjà été effectué lors de l'inscription) avec leur enfant, accompagnés de la gestionnaire et/ou référente technique (lieux de vie, de repas, de sieste, jardin).

Chaque membre de l'équipe est présenté à l'enfant et aux parents.

A la suite de cette visite, un entretien avec les parents permet de noter dans un carnet de bord les habitudes de vie de l'enfant :

- les repas : allaitement maternel ou artificiel, à la demande ou non, prise des biberons (combien, quand et comment), diversification ;
- le sommeil : heure du lever, des siestes, rituel d'endormissement ;
- l'objet transitionnel : cet objet aide l'enfant à supporter l'absence de sa mère, le sécurise ; il va nouer une relation affectueuse avec ce doudou ou tout autre objet, même insolite; il est donc très important que l'équipe l'identifie et le garde accessible pour l'enfant ;
- le développement moteur et sensoriel de l'enfant : reptation, marche, position assise, aime-t-il la musique, les livres, parle-t-il, etc...?

Ces questions sont des outils précieux pour les personnels de l'équipe et permettent d'établir un climat de sécurité affective.

Le carnet de bord remis à chaque parent permet aux professionnels de noter chaque jour les détails de la journée de l'enfant. De même les parents peuvent y noter les changements qu'ils jugent nécessaires et importants de communiquer à l'équipe pour le suivi de leur enfant au sein de la structure.

Dans un second temps, les parents sont invités à venir passer une heure dans la structure avec leur enfant afin que le personnel puisse observer les comportements de l'enfant dont il aura la charge. Les jours suivants, progressivement, le ou les parents pourront s'absenter. Ce temps de séparation deviendra de plus en plus prolongé afin d'y intégrer un repas puis une sieste.

Durant toute la phase d'adaptation, les personnels de la structure offriront un espace d'écoute pour apprendre à connaître l'enfant et sa famille afin de répondre aux besoins de l'enfant de manière individualisée ; la relation privilégiée qui s'établit entre les parents et l'équipe est fondamentale pour l'enfant qui va perdre ses repères lorsqu'il sera séparé de ses parents.

II.3 Le soin :

Dès sa naissance, chaque enfant est unique et possède une personnalité à part entière. Il se développe selon son propre rythme en privilégiant une étape avant une autre. La présence de l'adulte se veut bienveillante et rassurante; elle permet d'accompagner, de proposer, d'encourager et de guider l'enfant sans jamais « faire à sa place » afin de développer son autonomie.

A travers la satisfaction de ses besoins fondamentaux, l'enfant est respecté dans ses envies et ses choix : rejet d'un aliment, refus de dormir, besoin d'un câlin, besoin d'hygiène.

L'équipe laisse un temps d'observation à l'enfant, parfois réticent, pour respecter l'humeur du moment.

II.3.1 Le repas :

Chaque enfant ressent le besoin de s'alimenter selon son propre rythme avec ses propres besoins variant d'un jour à l'autre.

Quel que soit l'âge de l'enfant, le repas doit être considéré comme un moment de plaisir, d'échange et de détente.

On ne force jamais un enfant ou un bébé à manger car lui seul connaît ses besoins et ses désirs.

- **Chez le bébé :**

La faim est ressentie comme une réalité intense et immédiate. Il est donc impératif de le nourrir quand il a faim afin qu'il puisse acquérir une confiance fondamentale en lui-même et à l'égard du monde où il vit.

Nous respectons les horaires minimums d'intervalle requis entre chaque tétée et les informations données par les parents en matière de quantité, de lait, de remise en température. La prise des biberons se fait dans les bras d'un adulte, dans un endroit confortable et calme tout en cajolant le bébé.

- **Plus grand :**

Lorsque l'enfant commence à manger à la cuillère, il est nourri en face à face avec l'adulte, dans un endroit éloigné du bruit.

Donner l'occasion à l'enfant de tenir un morceau de pain ou de temps à autre un biscuit, représente le début de l'autonomie par rapport à l'alimentation.

L'introduction d'une alimentation diversifiée se fait progressivement et toujours en concertation avec les parents.

Dans la structure, afin d'éviter l'apparition potentielle d'une allergie, nous ne débutons jamais un légume que l'enfant n'a pas déjà goûté chez ses parents. Il en est de même pour l'introduction des protéines.

- **Lorsque l'enfant grandit :**

Quand il est prêt, il mange autour d'une table avec d'autres enfants et l'adulte référent. Le repas devient alors un moment de partage et d'échange qui permet à l'enfant de vivre des expériences de socialisation : partager, imiter, se servir seul avec une cuillère, attendre son tour, ne pas manger dans l'assiette du voisin, ne pas se lever de table...

Nous lui proposons de prendre les aliments avec sa cuillère et si besoin l'adulte l'aide tout en le stimulant et en l'encourageant avec la sienne. C'est

une étape de découverte et de prise d'autonomie. De même pour tenir seul sa timbale et boire progressivement sans renverser.

Nous invitons les enfants à goûter tous les aliments afin de commenter avec eux les saveurs et les couleurs et favoriser ainsi l'éveil des sens.

La collation du matin est composée de fruits frais ou secs fournis par la structure.

Les repas sont servis vers 11h30 et systématiquement précédés d'un passage aux toilettes et d'un lavage de mains, puis d'un temps calme (relaxation corporelle, musicale ou lecture d'histoires) pendant lesquels les enfants sont encouragés à faire seuls.

Après le déjeuner, nous apprenons aux enfants (les plus grands) à se brosser les dents.

Les goûters, fournis par la micro-crèche, sont servis vers 16h, en fonction du lever de chaque enfant. Ils sont composé d'un produit laitier, d'un produit céréalier et d'un fruit.

Nous sommes vigilants :

- à préserver la convivialité autour des repas et goûters : ainsi le manque d'appétit, le refus de manger, les petits accidents à table (verre ou assiette renversés.....) ne sont pas dramatisés ;
- au fait que l'enfant puisse manger différemment à la maison et à la crèche, préférant quelquefois le biberon à la maison et la cuillère à la micro-crèche ou inversement...

II.3.2 Le sommeil :

Quel que soit l'âge de l'enfant, les temps de repos, variables d'un enfant à l'autre, sont impérativement respectés. Le sommeil est une étape physiologique essentielle durant laquelle l'organisme fabrique des anticorps et assure donc l'équilibre et la bonne santé de l'enfant.

- **Les locaux :**

La micro-crèche dispose de 2 dortoirs :

- 1 pour les bébés avec des lits à barreaux,
- l'autre pour les plus grands avec également des lits à barreaux ou au choix de l'enfant des lits couchettes. Le passage au lit couchette est une étape qui se fait progressivement en tenant compte du stade de développement de l'enfant et surtout de son envie.

Les chambres ne sont pas totalement obscurcies pour une meilleure acquisition du rythme jour/nuit.

- **Les enfants :**

Les enfants s'endorment sous la surveillance d'une adulte, avec une petite berceuse. Un enfant qui dort n'est pas réveillé ; celui qui ne dort pas est relevé et l'équipe lui proposera plus tard un temps de repos. Les enfants sont levés au fur et à mesure de leur réveil, toujours dans une atmosphère de calme.

Une surveillance par une professionnelle est effectuée toutes les 15 min. et une caméra permet de visualiser l'ensemble de la chambre.

- **Les bébés :** Ils sont couchés dès les premiers signes de fatigue, à plat dos ou légèrement sur le côté. Bien sûr, nous respectons les rituels de chacun : doudou, sucette, musique si besoin... Si le bébé ressent la nécessité de s'endormir contre quelque chose nous utilisons des coussins d'allaitement.

Un bébé qui s'endort sur un tapis, dans une poussette ou un transat n'est pas systématiquement mis dans son lit au risque de le réveiller.

- **Les « plus grands » :** La sieste démarre après le retour au calme qui suit le repas; l'apaisement se fait grâce aux livres (histoires, comptines) et nous veillons à la baisse des sollicitations sonores (lumière, voix, sons).

Comme pour les bébés, l'équipe est vigilante au rituel de chaque enfant : doudou, sucette, ou autre objet transitionnel, qui sert de repère affectif et rassure l'enfant.

Un adulte est présent dans le dortoir afin de favoriser l'endormissement, de respecter le sommeil de chacun et de pallier aux cauchemars ou pleurs éventuels.

II.3.3 Le change et l'acquisition de la propreté :

- **Les bébés :**

Le change est un moment d'échange privilégié entre le petit enfant et l'adulte. Il est réalisé chaleureusement et dans le respect de l'intimité de l'enfant.

L'adulte doit se rendre totalement disponible pour partager le jeu épidermique des contacts avec le bébé. Le change peut s'accompagner de caresses, de paroles, de chants ou de petits bruits amusants afin de créer une stimulation sensorielle indispensable à l'équilibre psychologique de l'enfant.

Les produits utilisés sont à base de liniment, savon doux, hypoallergénique et sans paraben.

- **Les « plus grands » :**

L'acquisition de la propreté est une étape du développement de l'enfant que l'on ne peut forcer car c'est un apprentissage très complexe qui demande à l'enfant un niveau de maturité suffisant dans 3 domaines :

- **maturité neuro-musculaire** : les muscles sphinctériens doivent être assez forts et sous contrôle volontaire, le système nerveux suffisamment développé et coordonné. C'est une étape qui correspond environ à l'âge de 2 ans en fonction du rythme propre de chacun.
- **maturité intellectuelle** : l'enfant doit être capable de comprendre ce qu'on lui demande. Son niveau de langage doit pouvoir lui permettre de « demander » lorsque l'envie se fait sentir ; il doit pouvoir manifester son désir de faire tout seul ;
- **maturité affective** : l'enfant doit se sentir en bon équilibre, aimé et avoir envie de faire plaisir.

La motivation de l'enfant est aussi primordiale : il ressentira l'envie de quitter ses couches et crapahuter en petite culotte ou en slip (c'est plus confortable), s'il est encouragé et félicité de ses succès. Un enfant qui se développe bien trouve rapidement en lui cette motivation pour peu que l'on ait attendu le moment où il y était prêt.

Respecter l'enfant, c'est lui laisser le temps d'exprimer sa capacité à être propre et aussi accepter qu'il ait son rythme à lui, peut-être différent du copain ou de la copine. Si l'adulte reste confiant et rassurant, alors l'étape de la propreté est vite franchie.

Dans la salle de change de la structure, des pots et un petit WC sont à la disposition des enfants afin de les familiariser à cet objet ; l'enfant peut alors s'entraîner à s'asseoir dessus et à se relever. Quand l'enfant manifesterait l'envie d'enlever ses couches et d'aller sur le pot, il sera toujours libre de se relever quand bon lui semble.

L'équipe encourage l'autonomie sur les temps de change : l'enfant dispose de ses affaires de change (petit casier personnel) afin d'être pleinement acteur de ce moment, et est sollicité par la professionnelle afin de s'habiller et se déshabiller seul sous l'œil bienveillant de l'adulte. Nous sommes vigilants à respecter l'intimité de chacun.

II.4 Les activités d'éveil, de découverte, et d'éveil des sens pour le développement de l'enfant :

II.4.1 L'éveil :

Le jeu spontané et l'activité sont sources d'éveil et d'autonomie.

Les jeunes enfants prennent connaissance du monde par leur sensibilité, ou sont liés le corporel, le cognitif, l'affectif, l'émotionnel et le social.

Tous les enfants sont différents : ils n'ont ni le même tempérament ni le même goût des choses. Certains développent plus tôt leurs capacités physiques globales, d'autres leur habileté manuelle, d'autres encore le langage. Ces variations n'ont aucune incidence sur le devenir de l'enfant. Nous avons donc à cœur de respecter et de soutenir le rythme de chaque enfant en adaptant des stimulations appropriées pour éveiller l'enfant, lui permettre de développer sa personnalité, et lui apprendre à utiliser ses capacités.

L'enfant ne peut s'exprimer pleinement que dans un cadre chaleureux et accueillant suscitant la créativité et l'imaginaire.

Ainsi, l'équipe dispose de matériels et de jeux, adaptés à l'âge de l'enfant, dans les différents espaces aménagés de la structure. Ceci permet de varier les propositions car notre micro-crèche accorde autant d'importance aux jeux libres qu'aux activités organisées de façon non contraignante.

L'enfant a toujours le choix de faire ou de ne pas faire une activité. Il peut aller d'un jeu à l'autre en fonction de ses centres d'intérêt, juste avec l'accompagnement de l'adulte car le jeu libre, indispensable au développement de l'enfant, lui permet de créer, d'imaginer, de gérer des frustrations et d'acquérir de la confiance en lui-même.

Les différents stades de développement de l'enfant sont présentés ci-après par périodes de trois à 12 mois, par commodité ; en effet, chaque enfant est un être unique dont nous respectons l'individualité, aucun des enfants de la structure ne correspondant exactement au schéma général du comportement prévu à un certain âge.

- **le bébé :**

La vie psychique du bébé s'exprime sur un mode moteur : son corps est son premier moyen d'expression. Il s'agit sans arrêt afin de moduler ses émotions, sa joie, sa colère, son chagrin. Ce corps va lui permettre de se connaître, de découvrir l'autre ainsi que le monde qui l'entoure.

- **de 0 à 3 mois :**

Acquisitions :

- tourne la tête d'un côté et de l'autre, s'appuie sur les avant-bras lorsqu'il est à plat ventre ;
- cherche à attraper tout ce qu'il peut, joue avec ses doigts et parvient à tenir un hochet placé dans sa main ;
- contemple la lumière, observe l'environnement (surtout avec des couleurs vives), fixe les visages, suit du regard ;
- gazouille.

Stimulations sensorielles et psychomotrices :

- mobiles, portiques et tapis d'éveil dans l'espace bébé ;
- objets de couleurs vives et de formes différentes suspendus dans la salle de change ;
- écoute de différents styles de musique; chansons et comptines ;

- lui faire toucher et tenir des hochets de diverses matières ;
 - l'asseoir sur des genoux afin qu'il puisse voir son environnement sous un autre angle.
- **de 3 à 6 mois :**
 - Acquisitions :
 - se tient assis avec soutien et redresse le buste; peut jouer en se penchant en avant ;
 - éclate de rire quand on le taquine et sourit à son entourage ;
 - saisit bien les objets qu'il met souvent à sa bouche : c'est le passage à une attitude active de manipulation et d'exploration ;
 - adore saisir, tâter et manipuler ;
 - apprend à reconnaître ce qui est lui et ce qui n'est pas lui, à différencier le « moi » et le « non moi »; individualise les parties de son corps ;
 - joue avec ses mains et ses pieds ;
 - répète volontairement les découvertes.
 - Stimulations sensorielles et psychomotrices :
 - faire tâter, manipuler des masses d'objets différents, durs, mous, rugueux, lisses, humides, pelucheux tels que échantillons de tissu, poupée de caoutchouc mousse, grelots,.etc....
 - regarder des livres, écouter des histoires et de la musique ;
 - promener l'enfant dans le jardin pour découvrir le monde ;
 - le laisser jouer avec des tapis et des tableaux d'éveil ;
 - amener l'enfant à s'asseoir en le tirant par les mains lorsqu'il est couché ;
 - lui parler, lui expliquer ce que nous lui faisons (explications paragraphe communication) ;
 - le maintenir par les bras sur un gros ballon de gym et le faire se balancer d'avant en arrière et de gauche à droite.
- **de 6 mois à 9 mois :**
 - Acquisitions :
 - l'enfant se déplace en rampant ou en ébauchant un « quatre pattes » ;
 - essaie de se mettre debout en s'accrochant aux barrières ;
 - tient assis sans soutien ;
 - roule du dos sur le ventre ;
 - continue à découvrir son corps en jouant avec ses oreilles, ses pieds ;
 - attrape plus habilement les objets qu'il mord puis qu'il relâche avant de les jeter afin d'expérimenter ses recherches sur les composants et accessoires du monde ;
 - importance de l'objet transitionnel qui compense l'absence de la mère et qui permet à l'enfant de lutter contre l'anxiété de séparation ;
 - adore répéter les gestes jusqu'à qu'il sente qu'il en soit maître (par ex. frapper un objet sur le plateau de sa table) et imite l'adulte.
 - Stimulations sensorielles et psychomotrices :
 - tenir l'enfant sous les bras pour qu'il puisse sauter et rebondir sur ses jambes ;
 - activités où l'enfant peut empiler, faire rouler, tirer, pousser, remplir, vider, jeter, ramasser ;
 - jouer à cache-cache ;
 - jeux d'eau, très appréciés des enfants pour leur effet calmant et relaxant ;

- comptines mimées ;
 - découvrir des instruments de musique ;
 - jouer avec un ballon.
- **de 9 à 12 mois :**
Acquisitions :
 La motricité fine n'est pas encore achevée et la motricité globale se met en place. L'enfant achève le passage de la position horizontale à la position verticale.
 - aime monter des escaliers à 4 pattes ;
 - rampe latéralement ;
 - commence à se déplacer à 4 pattes ou sur les fesses puis debout en se tenant ;
 - devient habile de ses mains ; ainsi il saisit facilement les objets entre le pouce et l'index ;
 - coordonne ses mouvements vers un but précis et commence à distinguer le moyen du but ; c'est le début de l'acte intentionnel ;
 - exprime clairement ses désirs en choisissant ses jouets préférés sans toutefois pouvoir les nommer ;
 - commence à marcher si on lui tient les mains ;
 - est capable de saisir des ordres simples et comprend un certain nombre de mots clés dans des jeux familiers.Stimulations sensorielles et psychomotrices :
 - « mettre et enlever » sont le thème essentiel des jeux: boîtes ou bouteilles remplies de graines, de sable, de papier, etc... ;
 - manipulation de boîtes, cartons, cubes, de livres ;
 - rechercher un objet caché sous des tissus, dans une cabane ;
 - lui faire traîner des objets ;
 - courir à 4 pattes derrière lui ;
 - écouter des chansons et lui faire manipuler des jouets musicaux.
 - **de 12 à 18 mois :**
 S'il a acquis la maturité suffisante, l'enfant apprend une nouvelle étape de son développement : celle des premiers pas qui lui permet d'explorer activement ce qui l'entoure et lui offre la possibilité d'acquérir la confiance en lui-même. Lorsque l'enfant est prêt, le besoin de s'entraîner à marcher prime sur tout le reste et il y passe l'essentiel de son temps. La marche, en libérant les mains, va permettre des progrès énormes dans d'autres domaines. Les espaces de la structure sont aménagés de telle sorte que l'enfant puisse partir explorer en sécurité sans restrictions afin de ne pas détruire sa curiosité ni miner sa confiance en lui.
 Acquisitions :
 - grimpe, escalade ;
 - l'enfant fait le perroquet et répète ce qu'il entend ; adore faire le clown ;
 - commence à savoir lancer un objet et à griffonner ;
 - le « non » apparaît et marque le début de la phase d'opposition ;
 - ouvre et ferme des boîtes ;
 - tourne les pages d'un livre.Stimulations sensorielles et psychomotrices :

- donner à l'enfant un appui mobile lorsqu'on sent qu'il est prêt à se lâcher tout en l'encourageant et en dédramatisant les chutes ;
 - jeux d'imitation avec, dans la structure, un coin cuisine, poupées, bricolage, animaux....pour que l'enfant développe son imagination, concrétise ses émotions et ses sentiments en reproduisant les expériences passées ;
 - manipulations de terre, eau, sable, graines afin d'explorer les notions de mou et de dur ;
 - mise en place d'un bassin d'eau avec entonnoirs, éponges, récipients pour vider, transvaser et remplir ;
 - jouets qui font du bruit à tirer avec une ficelle ;
 - cubes gigognes, pots à empiler, grosses briques pour construire, gros légos, boîtes à formes ;
 - se courir après, se rattraper, se cacher, se chatouiller, sauter dans les bras et rire ensemble, enfants et membres de l'équipe ;
 - animal à roulettes sur lequel l'enfant peut s'asseoir et peut faire rouler, vélo sur la terrasse couverte ;
 - toboggan, jeu de ballons dans le jardin ;
 - tous les jours les enfants peuvent glisser, sauter, escalader, ramper, rouler dans l'espace de psychomotricité dont les parcours sont changés régulièrement et adaptés à l'âge de l'enfant. Cela lui permet de développer ses grands muscles, d'acquérir de l'autonomie, de favoriser l'acquisition de son schéma corporel, d'apprendre la coordination de ses membres inférieurs et supérieurs....
 - livres, comptines, chansons, musique exotique et étrangère ;
 - se regarder dans le miroir ;
 - manipulation d'objets sonores : percussions, xylophone, timbales, tambours, triangle....
- **de 18 à 24 mois :**
 - Acquisitions :
 - l'enfant continue à explorer toutes les possibilités que lui offre son corps : marcher à reculons, s'asseoir seul sur une chaise, s'accroupir et se relever, escalader ;
 - aime danser et se cacher ;
 - ses mains deviennent plus habiles et peuvent tourner, pivoter, enfoncer.
 - Stimulations sensorielles et psychomotrices :
 - gros puzzles très simples ;
 - grosses perles colorées en bois à enfiler ;
 - gommettes, peintures avec pinceaux mais aussi avec les doigts et les mains ;
 - construction de tours avec des cubes ;
 - dessins à la craie sur un grand tableau fixé au mur ;
 - installation de longues et larges feuilles de papier pour que l'enfant puisse griffonner avec des gros feutres ;
 - comptines sur la connaissance du corps ;
 - intervenants extérieurs : conteuse professionnelle, professeur de danse pour l'expression corporelle, musicien pour atelier de musique ;
 - observation de la nature dans le jardin ;
 - premier loto ;
 - rondes ;

- parcours psychomoteur avec tunnel.
- **de 24 à 36 mois :**
 - monte et descend les escaliers debout ;
 - saute et court ;
 - joue à se faire tomber sur les tapis ;
 - joue au cerceau ;
 - aime rendre service ;
 - coordonne l'œil et la main ;
 - aime toujours les imitations (docteur, cuisine, garage....) ;
 - commence à s'habiller et se déshabiller seul.

Stimulations sensorielles et psychomotrices :

- faire de la pâte à modeler, de la pâte à sel et de l'argile ;
- continuité des jeux d'eau ;
- faire des bulles ;
- jeux extérieurs avec chariot à traîner, tricycle, gros ballons à rouler et à pousser ;
- jeux calmes, jeux d'écoute dans l'espace détente avec mouvements de yoga pour enfant ;
- coin petites voitures avec tapis de parcours ;
- histoires reflétant leur vie quotidienne ;
- découpage, perles, pions pour la motricité fine ;
- lacets colorés à passer dans des trous ;
- ateliers cuisine afin de toucher, sentir les ingrédients puis déguster nos préparations (salade de fruits, gâteau, sablés....) ;
- atelier jardinage pour planter, semer, arroser et regarder pousser.

Nous faisons régulièrement appel à des intervenants en musique, chant, yoga, méditation animale, et spectacles.

Nous organisons des sorties à la ferme, au zoo, chez les pompiers, à la médiathèque.

Les enfants peuvent aussi se familiariser avec la lecture grâce aux emprunts réguliers à la médiathèque.

II.4.2 Le développement :

A travers tous les moments-clefs de la journée, l'adulte va encourager l'enfant et le soutenir dans cette tâche de « faire seul ».

La professionnelle accompagne le tout petit, qui grandit selon son propre rythme, sans lui proposer d'aller plus vite.

Pour les plus grands, l'acquisition de l'autonomie se réalise :

- à travers les ateliers où l'enfant expérimente ;

- durant les repas : l'enfant est amené à s'asseoir seul, à se servir seul ;
- à travers des sollicitations quotidiennes pour le déshabillage, le lavage des mains.

II.5 Le bien-être :

II.5.1 Rôle et place du professionnel :

Quelles que soient les différentes phases de la journée (ateliers, repas, sorties, séparation...) l'adulte est présent dans sa relation à l'enfant : il rassure, encourage, valorise, parle, écoute, câline, sécurise. Il est tolérant et patient, respecte l'enfant et lui fait confiance.

Il s'adresse à l'enfant de manière personnalisée et encourageante.

La professionnelle veille également à maintenir auprès des enfants un cadre éducatif et des règles de vie en collectivité clairement définies : ne pas taper sur les copains ou même l'adulte, rester assis à table au moment des repas, etc...

La professionnelle est capable d'ajuster, de négocier, de faire preuve d'ouverture d'esprit et de flexibilité afin de faire face à une grande diversité de familles et de situations. Elle doit aussi être capable d'évaluer sa pratique et ce que le milieu d'accueil met en place pour que cela convienne à tous, enfants, parents, équipe.

Elle instaure des repères sécurisants dans l'environnement de l'enfant.

- le besoin d'être câliné : un des besoins fondamentaux de l'enfant est « le réconfort du contact physique » : les bébés ont besoin d'être cajolés, portés, entourés et d'éprouver un contact physique afin de se sentir en sécurité. La présence affective est impérative pour l'équilibre de l'enfant. Aussi souvent qu'il sera nécessaire de rassurer et calmer le jeune enfant, l'éducatrice aura à sa disposition, outre ses bras, des écharpes de portage ou des porte-bébés.

Pour les plus grands, la professionnelle restera à l'écoute de l'enfant : elle prendra le temps de s'asseoir avec lui au coin calme, éventuellement avec le ou les objets transitionnels, afin d'entendre ses pleurs, sa colère ou sa tristesse.

- le besoin de communication et l'accès au langage : dès sa naissance, l'enfant a besoin de communiquer avec son entourage. Afin de faciliter les échanges dès le plus jeune âge, nous pratiquons le langage signé associé à la parole.
- **Envers le bébé :**
Souvent le bébé déclenche les échanges avec son entourage par ses appels, son babil ou ses sourires. Si l'adulte converse avec le bébé, celui-ci imite les

sons et augmente ainsi son répertoire vocal. Le son de la voix lui communique une stimulation sensorielle, intellectuelle et permet de développer son acuité auditive. Le bébé aime entendre parler, chanter. Souvent il apprend à cesser de pleurer et à se détendre lorsqu'il entend le son d'une voix douce.

Progressivement, le bébé va chercher à faire des efforts pour répondre et répéter les sons que produit l'adulte face à lui : c'est le début des dialogues.

Au sein de la structure, nous expliquons à l'enfant les changes, les tétées, les différentes activités et nous répondons aux bruits qu'il fait. Nous lui faisons écouter des bruits amusants, différents instruments et styles de musique, des comptines.

- **Entre 7 mois et 1 an :**

En fonction du développement propre de chaque enfant, les gazouillis et émissions de sons débutent lors des premiers mois et s'amplifient. L'enfant commence à répéter les syllabes et les premiers mots apparaissent sous forme d'onomatopées. L'enfant arrive ainsi à se faire comprendre.

Afin de stimuler le développement du langage, la professionnelle « étiquette » ce qui entoure l'enfant : nous lui montrons et identifions les objets qui forment son univers ; on peut ainsi nommer la compote lorsqu'il en mange, l'eau lorsqu'on le change. Nous commentons ses actions et sa vie quotidienne dans un langage clair et précis. Dans un premier temps, l'enfant enregistre puis, lors d'un stade plus tardif du langage (langage actif), il répétera ce mot.

Les livres en tissu, en plastique ou en carton épais qui comportent des images accompagnées d'un seul mot représentant des objets familiers, permettent également de stimuler le langage.

Les comptines et chansons enfantines continuent à être très appréciées.

- **Vers 1 an :**

A l'âge des premiers pas, il existe deux phases dans l'apprentissage du langage: le langage passif (compréhension) et le langage actif (la parole). De 1 à 2 ans, le langage passif prédomine.

Certains enfants ne parlent pas encore mais accumulent du matériel verbal ; d'autres s'entraînent à répéter les mots qu'ils entendent afin d'en posséder la prononciation et font des phrases composées d'un seul mot.

Il est donc très important de parler souvent à l'enfant. On peut commencer à lui apprendre le nom des parties du corps sous forme de jeu, raconter des histoires simples et surtout continuer à jouer au jeu de « l'étiquetage » lors des sorties...

- **A partir de 18 mois jusqu'à 3 ans :**

L'enfant commence à abandonner ses « mots-phrases » pour former spontanément des phrases structurées ou apparaissent la négation et l'interrogation : il demande le nom des choses et les répète ; il pose beaucoup de questions;

son vocabulaire se multiplie et il connaît ainsi les mots qui ont un intérêt pratique (parties du corps, vêtements, objets, meubles...).

C'est la période essentielle pour la maîtrise du langage qui plus tard permettra à l'enfant de se faire comprendre, communiquer et raisonner.

La richesse du vocabulaire de l'enfant ainsi que son niveau de langage dépendent en grande partie de la façon dont l'adulte lui parle durant ses premières années. Par conséquent, en plus des histoires écrites, des comptines et poésies lues, l'équipe entraînera l'enfant dans :

- l'invention d'histoires avec les poupées, les ours en peluche ou encore les marionnettes,
- la création de poésies,
- l'observation de la nature,

pour l'inciter à parler et lui laisser le temps de s'exprimer.

C'est l'ensemble de ces attitudes qui aide l'enfant à développer son langage afin d'exprimer des situations, des souvenirs, des projets et de faire ainsi progresser son intelligence.

II.5.2 Sécurité physique :

Les aménagements des espaces de vie sont réfléchis en équipe afin de permettre aux enfants de circuler librement en toute sécurité quel que soient leur âge et leurs capacités motrices, et répondent au référentiel national en matière de locaux.

L'équipe veille également à proposer un matériel conforme aux normes de sécurité, à respecter les règles d'hygiène ainsi que tous les protocoles établis par la référente santé.

II.5.3 Respect du rythme de l'enfant et accompagnement vers l'autonomie :

Chaque enfant se développe à son propre rythme. Respecter le rythme de l'enfant, c'est lui permettre de se développer sans pression, en ayant du temps pour lui laisser faire l'apprentissage de tous les moments de la vie.

A travers tous les moments clefs de la journée, l'adulte va encourager l'enfant et le soutenir dans cette tâche de « faire seul ».

La professionnelle accompagne le tout petit, qui grandit selon son propre rythme, sans lui demander d'aller plus vite.

L'adulte porte un regard constant aux enfants, pallie aux besoins d'aide mais intervient le moins possible, excepté lorsque l'enfant est en danger ou lors de situations conflictuelles.

II.6 Éveil artistique et culturel :

L'équipe sollicite le concours de divers intervenants extérieurs afin de proposer aux enfants des activités différentes, toujours en lien avec le projet d'établissement.

Ainsi nous recourons régulièrement :

- à une enseignante de yoga spécialisée auprès des tout-petits ;
- à une association proposant de la médiation animale ;
- à une professionnelle de chant pour chanter et danser ;
- à des spectacles proposés par le réseau des médiathèques de l'albigeois ;
- à un partenariat avec la médiathèque de LESCURE pour travailler autour du livre : lecture de contes, d'albums jeunesse, échange de malle pédagogique.

Nous allons aussi à la découverte ou la rencontre :

- de différents matériaux et de leur manipulation ;
- de la forêt et ses couleurs au moment de l'automne ;
- des animaux du zoo,
- des animaux de la ferme,
- des poneys au centre équestre.

II.7 Égalité entre filles et garçons :

Nous valorisons et encourageons chaque enfant de la même manière, pour leurs compétences personnelles et non en fonction de leur genre.

Chez nous, les garçons peuvent se déguiser en princesse et les filles en chevalier ou pirate.

Dans notre structure lorsque les garçons réclament des couettes afin d'être coiffés comme leurs copines, nous leur mettons des chouchous dans les cheveux.

II.8 Sociabilité et respect des uns envers les autres :

La socialisation est un aspect important du développement du jeune enfant car elle conditionne son intégration future en tant qu'adulte dans la société.

Le rôle de l'équipe est de guider et conseiller l'enfant pour que progressivement, il se tourne vers autrui.

En fonction de son âge et de ses capacités, nous lui apprenons la cohabitation et le respect de l'autre à travers les jeux et les moments partagés ensemble :

- attendre son tour pour se servir au repas ou pour glisser du toboggan ;
- demander au copain un jouet au lieu de lui enlever brusquement ;
- respecter certaines consignes comme ne pas se pousser ou se taper.

L'enfant coopérera au processus s'il est encouragé et si la relation avec l'éducatrice est chaleureuse.

Pendant les premières années de vie de l'enfant, si l'adulte a répondu aux besoins fondamentaux, si l'enfant a été soumis à des stimulations sensorielles et intellectuelles variées, alors il aura acquis une bonne confiance fondamentale vis à vis de lui-même et du monde.

Ce projet est le fruit d'une mise en commun des connaissances et des pratiques de l'équipe; il est la base de travail des personnels de la structure.

Il fait l'objet d'une évaluation annuelle afin de vérifier si nos pratiques professionnelles sont toujours en adéquation avec nos intentions éducatives.

III. LE PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

III .1 L'intégration sociale :

La structure travaille en collaboration avec la CAF, dans un premier temps pour la création des dossiers des familles intégrant la structure, ensuite mensuellement pour la transmission des données permettant aux parents de percevoir le plus rapidement possible le complément de libre choix du mode de garde (CMG).

Nous sollicitons aussi la PMI pour toute interrogation relative aux vaccinations du jeune enfant, au cadre législatif des micro crèches...

Nous avons établi un partenariat avec la maison de retraite de notre secteur pour aller à la rencontre de personnes âgées à travers des ateliers de gymnastique douce.

Pôle emploi nous fournit également une aide importante dans la recherche de professionnelles au profil adapté à notre structure, et dans l'élaboration de conventions.

Nous nous fournissons en pain auprès des boulangeries locales et en épicerie auprès des petits supermarchés du secteur.

Nous partons à la « découverte du livre » et de certains spectacles dans la médiathèque de la commune, ou encore des animaux (ferme des animaux, zoo exot'amis,...).

Nous nous formons dans différents domaines avec le centre d'aide médico-social précoce (CAMSP) d'Albi, les sapeurs-pompiers....

III.2 L'intégration des familles :

Dès le 1^{er} jour d'adaptation, les parents sont présentés aux membres de l'équipe.

Nous leur expliquons notre roulement auprès des enfants pour qu'ils connaissent quotidiennement la personne référente de leur enfant.

Un groupe WhatsApp est ouvert avec l'ensemble des parents de la structure afin de publier régulièrement des photos ou vidéos des activités de la journée.

Nous échangeons également par courriel.

Les parents sont invités aux spectacles de fin d'année et de l'été, qui se clôturent généralement par des auberges espagnoles :

Ceux sont des temps d'échanges importants avec les parents, en dehors de l'accueil de leur enfant, pour toutes les professionnelles de l'équipe, et qui permettent également à l'ensemble des familles de se rencontrer ou mieux se connaître .

La structure sollicite régulièrement les familles dans la récupération de matériaux afin de préparer nos activités artistiques.

SOUTIEN A LA PARENTALITE :

L'équipe donne une grande importance à l'accompagnement de la parentalité :

1. Elle accorde au quotidien un temps de transmission individuel et personnalisé à chaque famille.
2. Elle veille à construire un lien avec chacune et à instaurer une relation de confiance avec ces dernières.
3. Elle accompagne, écoute, valorise les compétences parentales et s'inscrit dans une démarche d'échange et de continuité avec celles-ci. L'équipe reconnaît le parent comme premier éducateur de son enfant.
4. L'équipe met en place des projets auxquels elle associe et favorise la participation des familles.

Dans leurs pratiques, les professionnelles accueillent les familles dans leur singularité, reconnaît et favorise leur place au sein de la structure.

Au sein de la micro-crèche, les parents bénéficient d'un coin famille avec des informations, des articles que leur partage l'équipe. Ils peuvent investir cet espace pour être également porteur d'échanges.

La structure prévoit une période de familiarisation afin d'assurer une transition en douceur pour l'enfant, les parents et l'équipe.

Dans un premier temps, les familles sont accueillies par la gestionnaire et la référente technique pour visiter la structure, échanger sur leurs besoins et le projet de la crèche.

La famille et l'enfant sont ensuite accueillis par un membre de l'équipe. Cette professionnelle prépare en amont l'arrivée de la famille (casier, prénom de l'enfant affiché à divers endroits de la crèche, aménagement d'un espace d'accueil dans la salle de vie) et se rend disponible uniquement pour eux, afin qu'ils se sentent attendus. Le parent reste présent pour les premiers accueils. Ils peuvent poser toutes leurs questions afin d'apaiser leurs éventuelles inquiétudes. Les premières

séparations s'envisagent de manière progressive avec des temps plus ou moins long en fonction du vécu de l'enfant et de sa famille. La structure prévoit 15 jours de familiarisation et veille à instaurer une relation de confiance avec l'enfant et sa famille. La construction de cette confiance est au cœur de notre pratique professionnelle. Ce temps peut être revu en fonction des besoins. L'équipe prend soin de donner une vision claire et transparente des pratiques pédagogiques par des transmissions détaillées.

L'équipe veille à répondre au mieux aux demandes des familles. Elle s'adapte quotidiennement aux besoins en mutation en ajustant ses possibilités d'accueils lors d'absences d'enfants.

La référente technique en lien avec la gestionnaire propose aux familles des temps de rencontre. Ces temps permettent un échange plus approfondi, un lieu d'écoute pour le parent. Ils s'inscrivent dans une démarche de prévention dans la relation enfant-parent-professionnel en faisant part des observations et questionnements de chacun. La référente technique et la gestionnaire sont amenées à orienter les familles vers des professionnels spécialisés et assure le lien avec ces derniers afin d'assurer un accompagnement global de l'enfant et de sa famille.

III.3 Le développement durable :

« Le développement durable, c'est s'efforcer de répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures ».

Il vise à réduire les actions néfastes pour la planète afin de préserver l'écosystème, notre santé, la biodiversité et la flore. L'adaptation de notre territoire aux évolutions climatiques, la protection de la nature et la préservation de la biodiversité sont des enjeux environnementaux majeurs auxquels notre micro-crèche entend contribuer.

Dans cet objectif, elle met en œuvre les mesures suivantes :

III.3.1 Pour les repas :

- notre prestataire choisi pour les repas utilise des circuits courts et des produits bio ;
- afin d'éviter le gaspillage alimentaire, et dans la mesure du possible pour nos effectifs, nous ajustons au mieux les commandes des repas auprès de notre fournisseur ;
- l'emploi de film plastique alimentaire est proscrit ;
- les barquettes alimentaires sont recyclables ;
- les bavoirs utilisés à la collation servent également pour le déjeuner sauf s'ils présentent trop de salissures.

II.3.2 Pour l'entretien :

- un nettoyeur vapeur permet l'utilisation de celle-ci aussi bien pour les surfaces (sols, murs, plans de travail, vitres...), que le mobilier (lits, chaises, tables, tapis...) ou les matériels de puériculture, jeux et jouets ;
- le recours aux produits naturels tels que le vinaigre, le savon noir ou le bicarbonate demeure une alternative.

III.3.3 Pour les déchets :

- le tri sélectif est en place. Il permet le recyclage du papier, carton, verre, plastique dans les filières spécialisées. Les déchets ménagers non recyclables sont collectés ;DELIVRANCE
- les gants de toilette et les bavoirs usés sont récupérés afin de leur donner une seconde vie en servant de chiffons pour le ménage ;
- nous récupérons des matériaux usagés : ces matériaux, objets en carton, plastique, aluminium, inox, tissu.... permettent de multiples découvertes sensorielles, de créer de nouveaux jeux et activités, de décorer les espaces de vie.

III.3.4 Pour le fonctionnement général :

- les échanges avec les parents et tous nos partenaires sont prioritairement traités par courriel plutôt que par courrier postal ;
- l'achat de jeux et livres d'occasion est priorisé ;
- les robinets sont à commande non manuelle ;
- le contrôle de la qualité de l'air en réalisant des diagnostics des installations, des mesures de la qualité de l'air est exécuté régulièrement au sein de la structure. Des actions correctives sont mises en place si nécessaire.

III.3 Le soutien à la parentalité :

L'équipe attache une grande importance à l'accompagnement de la parentalité :

- elle accorde au quotidien un temps de transmission individuel et personnalisé à chaque famille ;
- elle veille à construire un lien avec chacune et à instaurer une relation de confiance avec ces dernières ;
- elle accompagne, écoute, valorise les compétences parentales et s'inscrit dans une démarche d'échange et de continuité avec celles-ci ;
- elle reconnaît le parent comme premier éducateur de son enfant.

Dans leurs pratiques, les professionnelles accueillent les familles dans leur singularité, reconnaissent et favorisent leur place au sein de la structure.

Au sein de la micro-crèche, les parents bénéficient d'un coin famille avec des informations, des articles que leur partage l'équipe. Ils peuvent investir cet espace pour être également porteur d'échanges.

L'équipe met en place des projets auxquels elles associent et favorisent la participation des familles. Elle propose également dans l'année des projets festifs afin de favoriser des moments de convivialité avec ces dernières.

La structure prévoit une période de familiarisation afin d'assurer une transition en douceur pour l'enfant, les parents et l'équipe. Dans un premier temps, les familles sont accueillies par la gestionnaire et la référente technique pour visiter la structure, échanger sur leurs besoins et le projet. de la crèche.

La famille et l'enfant sont ensuite accueillis par un membre de l'équipe. Cette professionnelle prépare en amont l'arrivée de la famille et se rend disponible uniquement pour eux (casier, prénom de l'enfant affiché à divers endroits de la crèche, aménagement d'un espace d'accueil dans la salle de vie) afin qu'il se sentent attendus. Le parent reste présent pour les premiers accueils. Ils peuvent poser toutes leurs questions afin d'apaiser leurs éventuelles inquiétudes.

Les premières séparations s'envisagent de manière progressive avec des temps plus ou moins long en fonction du vécu de l'enfant et de sa famille. La structure prévoit 15 jours de familiarisation et veille à instaurer une relation de confiance avec l'enfant et sa famille. La construction de cette confiance est au cœur de notre pratique professionnelle. Ce temps peut être revu en fonction des besoins. La communication avec les parents par le biais des transmissions est d'autant plus travaillée pendant cette période. L'équipe prend soin de donner une vision claire et transparente des pratiques pédagogiques.

L'équipe veille à répondre au mieux aux demandes des familles. Elle s'adapte quotidiennement aux besoins en mutation en ajustant ses possibilités d'accueils lors d'absences d'enfants.

La référente technique en lien avec la gestionnaire propose aux familles des temps de rencontre. Ces temps permettent un échange plus approfondi, un lieu d'écoute pour le parent. Elle s'inscrit dans une démarche de prévention dans la relation enfant-parent-professionnel en faisant part de ses observations et de ses questionnements. Elle est amenée à orienter les familles vers des professionnels spécialisés et assure le lien avec ces derniers afin d'assurer un accompagnement global de l'enfant et de sa famille.